

Webinaire

Nouveautés déclaration : Calculez votre éco- participation au plus juste grâce à vos démarches RSE

1^{er} octobre 2026



Sommaire



01 Valorisez vos engagements environnementaux

02 Découvrez les nouveautés du parcours de déclaration d'éco-participation



ecomaison

01

Valorisez vos engagements environnementaux





Bénéficiez d'une réduction sur votre contribution (1/2)

LA RÉDUCTION DE L'ÉCO-PARTICIPATION POUR LES PRODUITS D'OCCASION ORIGINE FRANCE



Principe

- **Obtenir une réduction** de l'assiette de déclaration de l'éco-participation pour les produits donnés ou revendus par un metteur sur le marché Ecomaison.



Qui est concerné ?

- Metteurs sur le marché (distributeurs ou fabricants) adhérents d'Ecomaison qui revendent des produits dans des magasins ou sur des plateformes digitales.



Conditions

- Ne pas passer par les associations partenaires d'Ecomaison (collecte, tri et reconditionnement).
- Les produits revendus doivent avoir été récupérés en France auprès de détenteurs (ménagers ou professionnels) et les opérations de réemploi doivent également avoir été réalisées en France.

DISPONIBLE DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2026
POUR L'AMEUBLEMENT

À VENIR POUR LES JOUETS ET LES
ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDIN

LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS ET
ATTESTATIONS SONT À CONSERVER EN
CAS DE CONTRÔLE.



Quels produits d'occasion d'origine France éligibles à la réduction d'éco-participation ?

Éligible à la réfaction	Origine produit	Sortie du produit
	Rachats de produits de vos marques à vos clients (buy back) Reprise de produits usagés en magasin et à la livraison	Revendu OU donné en seconde main ou d'occasion
	Produits neufs réemballés Retours livraison clients insatisfaits Fin de série Retours après période d'essai Invendus	Revendu (ou donné) comme neuf

LES DOCUMENTS ET
ATTESTATION À
CONSERVER POUR EN
BÉNÉFICIER :

- LIVRE DE POLICE
- OU À DÉFAUT, DES LIVRES DE STOCK ET DE VENTES DÉDIÉS



La prise en compte de la recyclabilité dans le tarif des matériaux

Le barème d'éco-participation est calculé selon :

- › la nature de l'objet,
- › son poids,
- › sa dimension et son volume,
- › et les matériaux qui le composent.

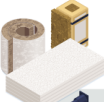
En l'absence de perturbateurs de recyclage...



Les perturbateurs chimiques

Les substances dangereuses au sens de la loi AGECE (art. 13), c'est-à-dire :

- › Les substances appelées **"très préoccupantes"** au sens du règlement européen REACH en quantité supérieure à 0,1% en masse.
- › Les substances classées au titre de l'**Annexe XVII** de REACH en **quantité supérieure à la limite fixée**.
- › Les **substances** soumises **au règlement POP** (annexe 4).

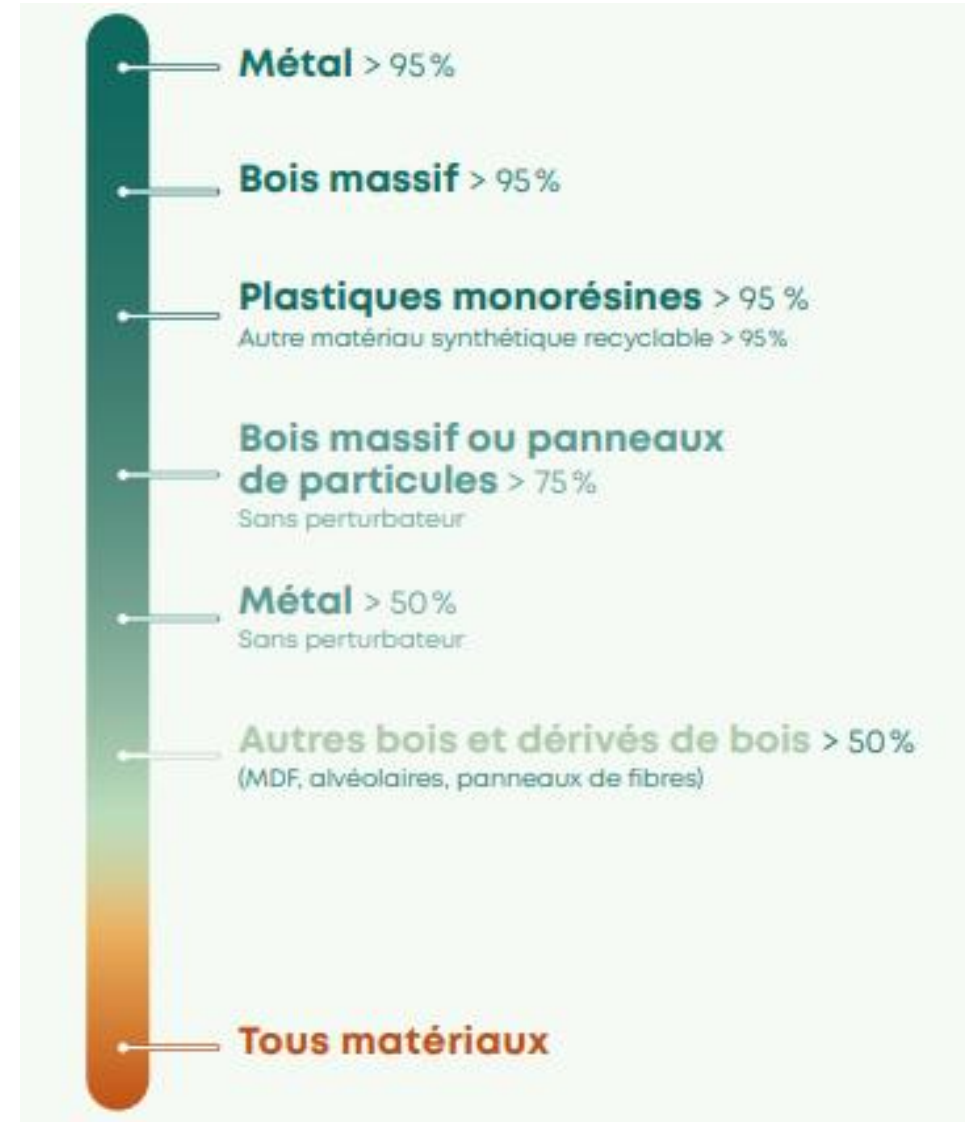


Les perturbateurs physiques

Matériaux ou méthodes d'assemblage qui **ne permettent pas l'extraction de matières** ou bien qui **compromettent la qualité du flux à recycler**.



ON VOUS OUTILLE :
Découvrez la liste des perturbateurs pour analyser la recyclabilité de vos produits grâce à [l'outil Ecomaison](#).



Bénéficiez des éco-modulations (2/4)

Appliqué sur les filières :



LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES RENOUVELABLES

Le critère de gestion durable d'un produit porte sur la matière qui le constitue.

La gestion durable signifie :

- › Qu'une quantité minimum de matières entrant dans la composition d'un produit provient de **ressources gérées durablement**.
- › Que ces produits ou les matières qui les composent disposent d'une **certification** ou d'un label qui en atteste.



*NB : le bonus gestion durable est conditionné à l'absence de perturbateur de recyclage.

Les matières éligibles :



Le bois



Les matériaux biosourcés

matériaux à base de fibres d'origine végétale ou animale autres que bois, dérivés de bois et papier carton



La mousse
(filière ameublement)



Le textile
(filière ameublement)

DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À
TÉLÉVERSER DANS L'ESPACE SERVICES

Déposez vos
justificatifs

EXEMPLES :



Ou équivalent

CES LABELS ET CERTIFICATIONS SONT
ACCEPTÉS POUR DÉMONTRER LA
GESTION DURABLE DU BOIS ET DES
PANNEAUX





Bénéficiez des éco-modulations (3/4)

L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS



Mise à disposition
de pièces
détachées

Elle récompense **la mise à disposition par le metteur en marché** (fabricant ou distributeur) à son consommateur, et sur demande **de pièces détachées** :

- › Inhérentes à la fonction principale du produit (hors accessoires).
- › Disponibles même après la dernière commercialisation du produit (pendant 2 ans pour les jouets et 5 ans pour les articles de bricolage et de jardin).



Conception
évolutive

Cette éco-modulation est applicable pour les ventes **d'éléments d'ameublement**.

Elle récompense la vente de produits **prévoyant de multiples usages successifs** dès la conception.



*NB : le bonus conception évolutive est conditionné à ce que le produit ne soit pas composé de matériaux non durables, ni ne comporte de perturbateur de recyclage.

ANNEXE DE DÉCLARATION :

À REMPLIR DANS L'ESPACE SERVICES

INFORMATIONS À COMPLÉTER

ET

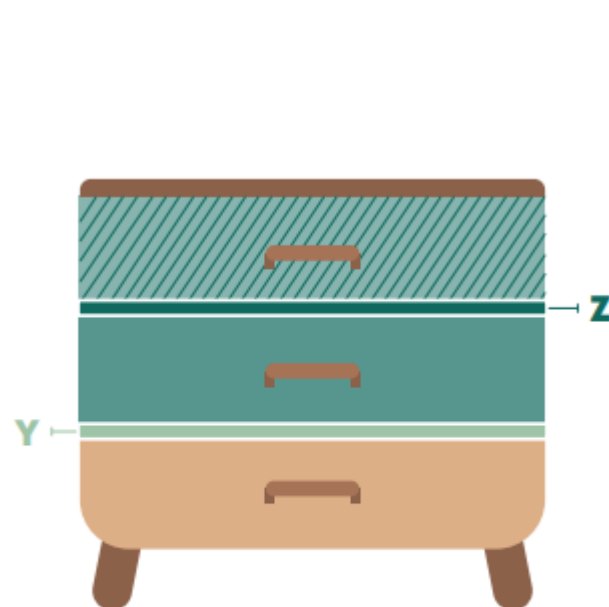
DOCUMENTS JUSTIFICATIFS À
TÉLÉVERSER DANS L'ESPACE SERVICES

Déposez vos
justificatifs



Bénéficiez des éco-modulations (4/4)

MODULATION POUR INCORPORATION DE MATIÈRES RECYCLÉES



Y

Éco-modulation

Si le taux de recyclé dans le produit est supérieur au seuil minimum Y%⁽¹⁾, vous appliquez le code article avec un tarif minoré.

+

Z

Prime

Si le taux de recyclé dans le produit est supérieur au seuil minimum Z %⁽¹⁾, vous bénéficiez de la prime d'incorporation de matières recyclées.

(1) Y inférieur à Z

POUR L'AMEUBLEMENT :

- NOUVEAU : LA MODULATION DU TARIF (Y) INCLUSE DANS LE TARIF DE L'ÉCO-PARTICIPATION

Matériaux éligibles	Seuil minimum de recyclé dans la masse du produit fini
Panneaux de particules et panneaux MDF	25 %
Plastiques (mono-résines), mousses PU, Textiles	5 %



Bénéficiez des primes (1/2)

LA PRIME D'INCORPORATION DE MATIÈRES RECYCLÉES (IMR)

Ecomaison vous récompense pour **l'incorporation de matières premières recyclées** dans un produit mis sur le marché⁽¹⁾.

Elle est calculée sur la base de la quantité de matières recyclées intégrées dans votre produit.

Les produits comportant les matières⁽²⁾ suivantes sont concernés :



LES PLASTIQUES



LE BOIS



LES MOUSSES



LE TEXTILE

DÉCLARATION SEMESTRIELLE

LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS ET ATTESTATIONS SONT À CONSERVER EN CAS DE CONTRÔLE.



Prime

Si la teneur en matière recyclée post-consommateur incorporée X% est supérieure au seuil Y%, la prime IMR s'applique au-delà du seuil, donc à (X-Y)%.
Sinon la prime ne s'applique pas.





Bénéficiez des primes (2/2)

LES SEUILS D'ÉLIGIBILITÉ À LA PRIME IMR

Ameublement	Prime cash-back
Matériaux éligibles	Seuil minimum de recyclé dans la masse du matériau
Panneaux de particules / Panneaux MDF	45%
Plastiques (Toutes mono-résines)	70%
Mousses polyuréthanes (issues d'un recyclage mécanique)	0%
Mousses polyuréthanes (issues d'un recyclage chimique)	0%
Textiles	0%

PMCB	Prime cash-back
Matériaux éligibles	Seuil minimum de recyclé dans la masse du matériau
Panneaux de particules	45%
Panneaux MDF	0%
PVC dans les menuiseries vitrées	20%
Panneaux de mousses polyuréthanes (issues d'un recyclage mécanique)	65%
Panneaux de mousses polyuréthanes (issues d'un recyclage chimique)	(si le taux d'incorporation dépasse le seuil, toute l'IMR est soutenue)
Métal dans les fers à béton	0%
	90%

ABJ	Prime cash-back
Matériaux éligibles	Seuil minimum de recyclé dans la masse du matériau
Plastiques toutes résines, mono-résines <u>hors PEBD.</u>	70%

Jouets	Prime cash-back
Matériaux éligibles	Seuil minimum de recyclé dans la masse du matériau
Plastiques PP, PE	0%



ON VOUS OUTILLE :

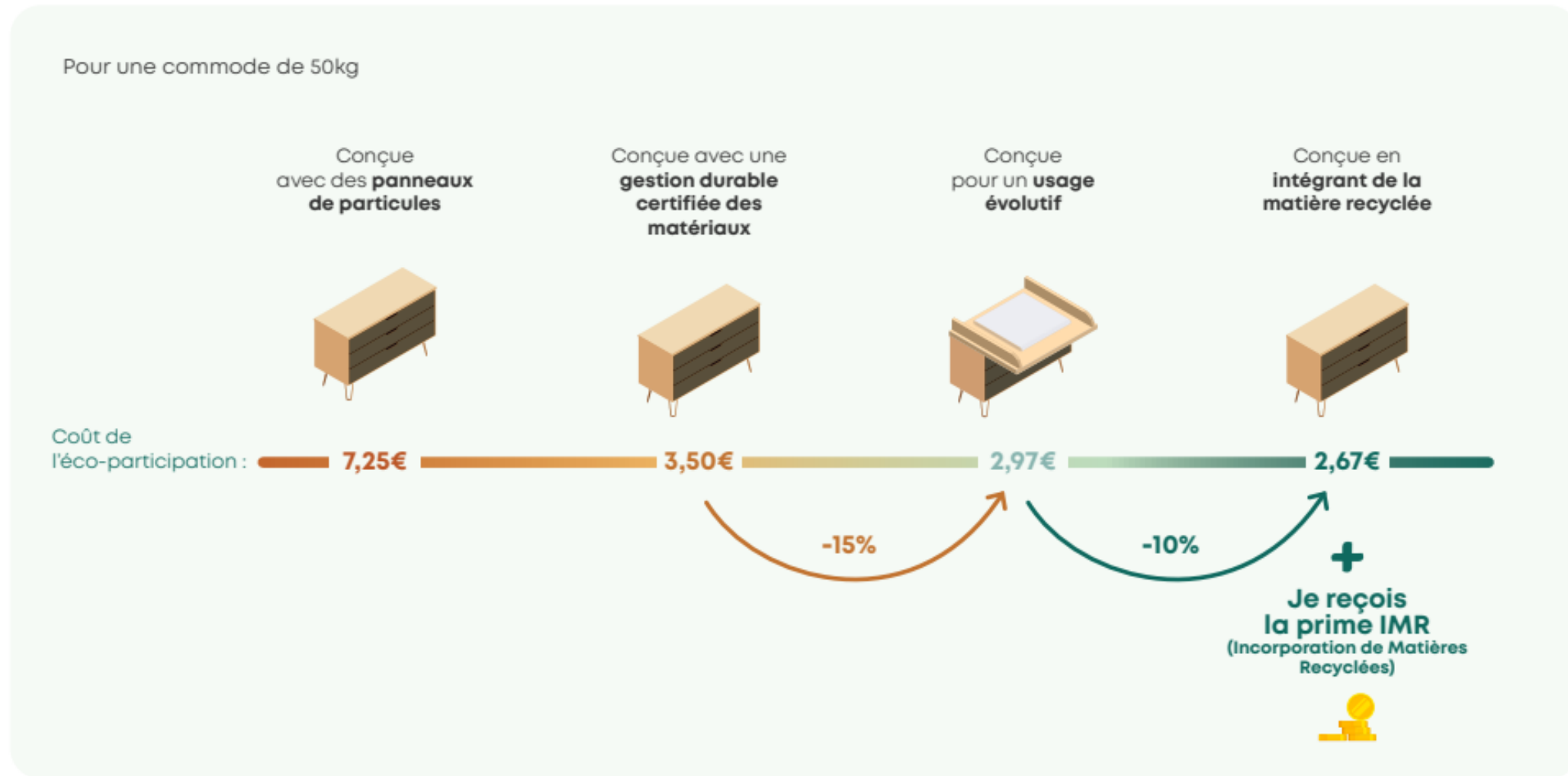
Pour vous aider à déclarer vos produits éligibles à la prime IMR, consultez notre [mode opératoire](#).



En synthèse

À TITRE
D'ILLUSTRATION

Retrouvez toutes les infos sur les éco-modulations,
les primes et réductions Ecomaison
dans notre **nouveau guide dédié**





ecomaison

02

Découvrez les nouveautés de la déclaration d'éco-participation



Votre nouvelle déclaration intègre les réductions de votre contribution



Bonus éco-modulation : déclaration de mises en marché

Choix des matières

Recyclabilité des matériaux

Matériaux de gestion durable

Matières recyclées

Allongement de la durée de vie

Pièces détachées

Conception évolutive

= éco-participation minorée

Primes & remises

Choix des matières

Matières recyclées
→ prime

Allongement de la durée de vie

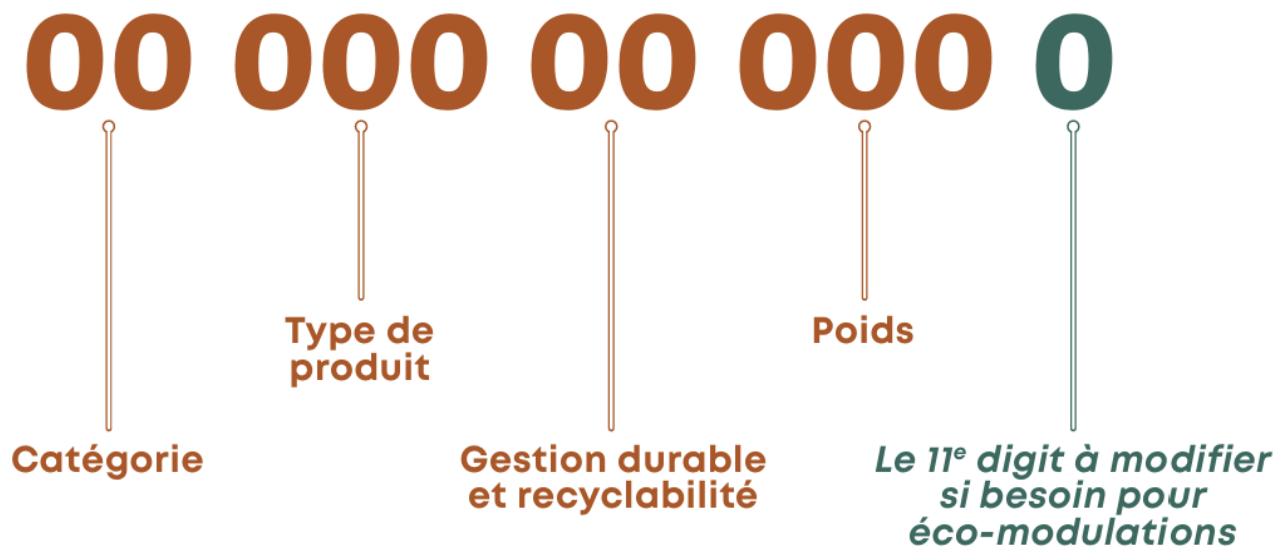
Vente d'occasion France
→ éco-participation à 0€
+ remise du montant sur la facture

= montant reversé / déduit

Pour bien coder les produits (1/2)

1 PRODUIT = 1 CODE ARTICLE À 11 CHIFFRES

Le code article vous permet d'appliquer les barèmes d'éco-participation correspondants et de déclarer les mises sur le marché des produits soumis à la réglementation.



ON VOUS OUTILLE :

- > Découvrez si vos produits sont concernés avec notre [outil en ligne](#)
- > Gagnez du temps et limitez les risques d'erreur avec [notre codificateur produits](#) disponible sur votre Espace Services

Les codes pour les éco-modulations :

0	Non spécifié
1	Conception évolutive / Ameublement
2	Gestion durable / Bâtiment
3	Intégration de matière recyclée (supérieure aux seuils) / Ameublement
4	Occasion importée ou introduite en France
5	Occasion origine France
6	Evolutif et avec intégration de matière recyclée (supérieure aux seuils) / Ameublement

nouveau

Pour bien coder les produits (2/2)

LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

➔ Identifier les produits concernés par une REP Ecomaison



Tester vos produits de l'univers de la Maison

Tester un produit

Collez le nom ou la description telle qu'elle apparaît dans votre catalogue

Ex : armoire bureau bois 2 portes, canapé conve...



Analyser votre catalogue

Importez un fichier contenant vos références produits. Il est important que votre colonne se nomme **product_label** pour que l'analyse fonctionne.


Choisir depuis mon ordinateur
ou glisser - déposer un fichier

Formats acceptés : .xlsx, .xls, .csv — 100 lignes max



Consulter les périmètres des filières Bricolage et Jardin, Bâtiment et Jouets

Cet outil est dédié à la filière Ameublement. Pour les filières Bricolage et Jardin, Bâtiment et Jouets, un outil dédié est disponible.

[En savoir plus sur nos filières](#) →

[Accéder au périmètre >](#)

➔ Choisissez le bon code produit aidé par l'IA

Assistant IA à la codification

Obtenez le code éco-participation Ecomaison de vos produits pour les filières Bricolage & Jardin (ABJ), Ameublement (DEA) et Jeux & Jouets (JJ).

Codifier un produit

Saisissez le nom et les caractéristiques du produit. Plus la description est détaillée (matière, dimensions, poids), plus le code sera fiable.

Libellé du produit

0/500

Ex : Armoire de bureau en bois, 2 portes coulissantes, 1,80 m x 0,90 m x 0,40 m, 35 kg, panneaux de particules

[Codifier](#)

Importer un fichier

Importez votre fichier produits pour codifier jusqu'à 2000 références en une fois.


Choisir depuis mon ordinateur
ou glisser - déposer

Formats acceptés : csv - Taille max : 2 Mo
Nombre maximum de lignes autorisé : 2000

[Lancer la codification](#)

OU



Les périmètres produits évoluent régulièrement, utilisez nos outils pour tester vos catalogues produits.

(ex : boîtes et sacs de rangement à déclarer dans la REP Ameublement)

Votre Espace Services s'enrichit...

Bonjour Sirine

Accès directs :

[Déclarer l'éco-participation](#) → [Voir les barèmes produits](#) → [Vos contrats](#) →



Se mettre en conformité

Déclarer l'éco-participation, déclarer l'incorporation, affichages réglementaires...

[Voir la page](#) >



Collecter

Obtenir et gérer des solutions de collecte, demande d'enlèvements...

[Voir la page](#) >



Réparer

Devenir réparateur labellisé, découvrez le Bonus Réparation...

[Voir la page](#) >



Éco-concevoir et innover

Plan de prévention et d'éco-conception, programmes d'innovation, recyclabilité...

[Voir la page](#) >



Demander des soutiens

Bénéficier de la prime d'incorporation...

[Voir la page](#) >

Nouveauté : Déclarez les produits d'occasion

À partir du **1er juillet 2026**, déclarez vos produits d'occasion en précisant leur origine (France ou importée). Les produits d'occasion sont des produits qui ne sont pas neufs et qui font l'objet d'un registre de police.

- **Les produits d'occasion importés** sont redevables de l'éco-participation.
- **Les produits d'occasion France** ayant déjà fait l'objet d'une première mise en marché sur le territoire bénéficient d'une diminution du montant de l'éco-participation sur l'ameublement.

la nouvelle filière emballages professionnels via Ecomaison

, fabricants, distributeurs et importateurs doivent identifier, déclarer leurs emballages professionnels collectés. En adhérant à CITEO PRO via Ecomaison, vous gagnez du temps et maîtrisez vos coûts, grâce à nos outils, nos experts et notre accompagnement terrain.



Votre nouvel écran de déclaration plus clair (1/2)

Déclarations d'éco-participation

- Mise en avant des actualités
- Aide contextualisée pour vous faciliter la saisie des déclarations

Nouveauté : Déclarez vos produits d'occasion

Les produits **d'occasion France** bénéficient d'une diminution d'éco-participation pour la filière Ameublement.*

* Sous réserve de confirmation des justificatifs à fournir pour bénéficier de cette diminution.

Ameublement Bâtiment cat 1 (inertes) Bâtiment cat 2 (non inertes) Bricolage et Jardin Jouets

Déclarations d'éco-participation 2026

Fréquence de déclaration
2026

Trimestrielle

Vous déclarez au trimestre, le montant d'éco-participation sera calculé sur la base de vos mises en marché.

Total montant d'éco-participation
Déclaration(s) validée (s) 2026

15 432,76 € HT

Périodes déclaration	Statut de déclaration	Montant € HT	Justificatif(s)	Actions
Du 01 janv au 31 mars 26	Validée	220 245,99	Non fournis	👁
Du 01 avr au 30 juin 26	Validée	450 987,70	Non fournis	👁
Du 01 juill. au 30 sept 26	Validée	658 903,99	Non fournis	👁
Du 01 oct. au 31 déc. 26	À commencer	-	-	-

Metteur en marché

COMPTE UTILISATEUR

N°de compte : 01000000

N°d'identification unique : FR123456_10ABCD

Date début d'activité : 01/02/2022 ?

✎ [Modifier la date](#)

[Voir la fiche établissement](#) →

[Voir les modèles de déclaration](#) →

[Consulter les barèmes produits](#) →

[Historique des déclarations validées](#)

Fréquence de déclaration

✓ Renseignée

[Voir fréquence\(s\) de déclaration](#) →

[Voir adresse\(s\) de facturation](#) →

Informations de paiement

✓ Prélèvement SEPA

Votre nouvel écran de déclaration (2/2)

- Un récapitulatif de la déclaration avec l'ensemble des codes et les économies réalisées grâce aux éco-modulations
- Une synthèse des éco-participations et des avantages en diminution de votre facture

 Vos services ▾ Gestion ▾

[← Retour à l'accueil](#)

1 Mises en marché

2 Informations

3 Récapitulatif

Déclarez les mises en marché de produits neufs et d'occasion

Importer un fichier

Ajouter ou saisir un code produit



251125_fichier_déclaration_EP.xls



Code Ecomaison	Origine ▾	Quantité	Tonnage	Éco-part par unité	Éco-part HT	Dont bonus éco-modulation	Actions
01 017 33 028 5	Occasion France	1598 unité	0,01 t	0 €			⋮
11 031 14 000 0	Neuf	998 m ²	0,01 t	0,10 €	99,80 €	- 39,92 €	⋮
11 031 13 000 0	Neuf	802 m ³	0,01 t	0,15 €	120,30 €	- 24,06 €	⋮
11 031 13 000 5	Occasion France	1495 m ³	0,01 t	0 €			⋮
10 022 01 020 5	Occasion France	705 m ³	0,01 t	0 €			⋮
10 020 22 023 5	Occasion France	1198 m ³	0,01 t	0 €			⋮
10 020 22 022 5	Occasion France	802 m ³	0,01 t	0 €			⋮

Metteur en marché

 MEUBLES |

Filière Ameublement

Du 01 oct. 25 au 31 déc. 25

Régime réel ?

Détail de la déclaration ^ 370,10 €

Neuf : 1,2 t220,10

Occasion importée : x t224,25

Occasion France : 0,1 t0,00

Total éco-participation1 085,70 €

Diminution occasion France : 0,1 t- 715,60 €

Total à payer (HT) 370,10 €

→ Diminution de votre éco-participation calculée selon les produits d'occasion déclarés. Détail en fin de déclaration.

Enregistrer pour plus tard

Ne pas oublier : le dépôt des justificatifs pour les réductions de contribution

Ajout d'un justificatif

Fermer

Ajoutez un justificatif

Tous les champs sont obligatoires, sauf mention contraire.

Sélectionnez l'établissement concerné par l'ajout du justificatif

Etablissement

0188548 TEST - TESTAUC 110111

Sélectionnez la ou les filières

Optionnel

☒ Ameublement

☐ Bâtiment

☐ Bricolage et Jardin

☐ Jouets

Sélectionnez le type de justificatif

Type de justificatif

Annuler

Ajouter

Besoin d'information ?
Posez votre question.

Un espace dédié au dépôt des justificatifs pour les éco-modulations et les primes

Sélectionnez le type de justificatif

Type de justificatif

Demande de prime IMR plastique

Importez le justificatif

Si vous souhaitez ajouter plusieurs justificatifs, veuillez les regrouper dans un fichier ZIP avant de l'importer.

Choisir depuis mon ordinateur
ou glisser - déposer votre fichier

Formats acceptés : jpeg, pdf, png, doc, docx, xls, xlsx, csv, zip - Taille max : 5 Mo - Maximum 1 fichier

Annuler

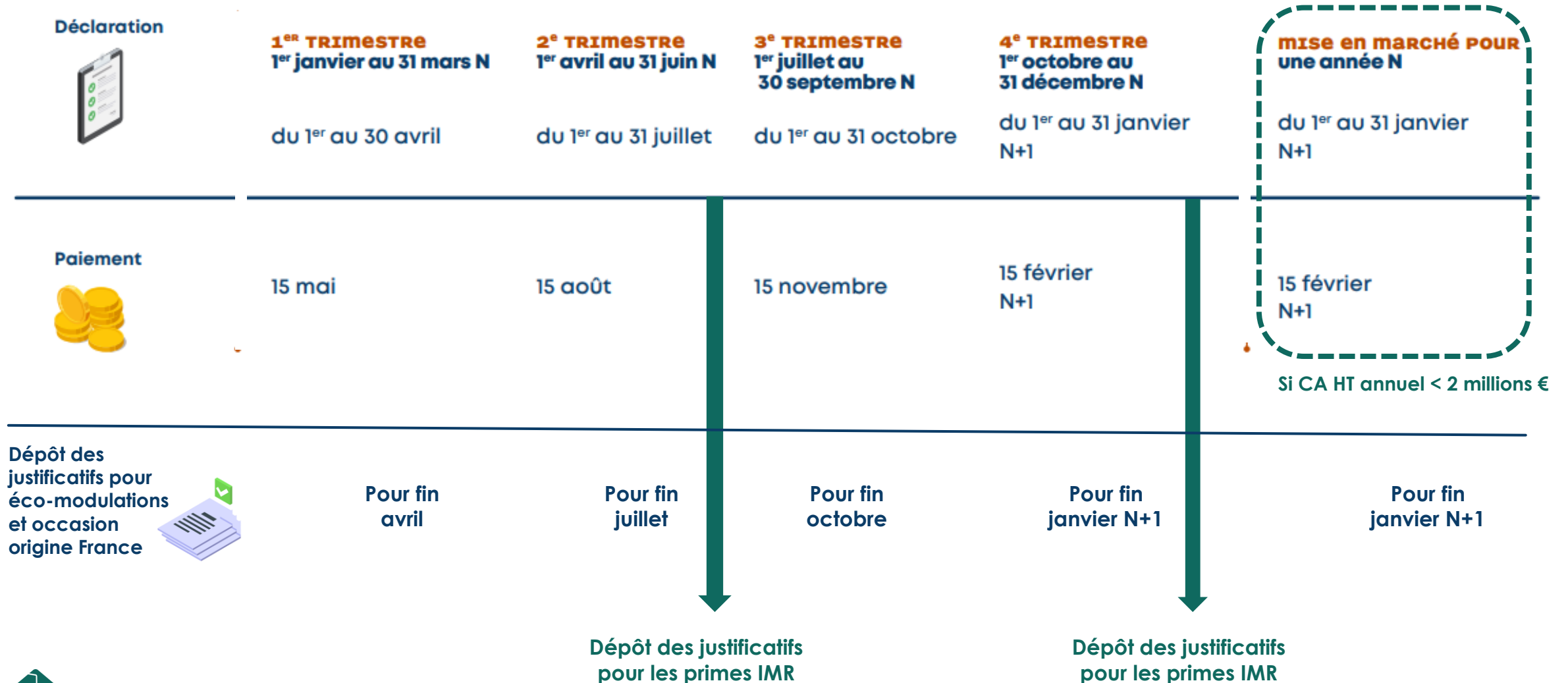
Ajouter

Besoin d'information ?
Posez votre question.


ecomaison

- 29

Pour mémoire : la prochaine déclaration est à réaliser à partir de jeudi 1er octobre prochain





ecomaison

Actualité Ecomaison



Evolution du barème Ameublement 2027

APPLICABLE AU 1^{ER} JANVIER 2027

Découvrez les nouveaux tarifs dans nos documents dédiés :

**Guide des tarifs
2027**

**Générateur de codes produits
et tarifs**

Participez à notre webinar dédié :

Présentation évolutions du barème 2027 pour les Éléments d'Ameublement

- Mardi 6 octobre | 10h00 - 11h00
- Jeudi 15 octobre | 14h00 - 15h00
- Jeudi 22 octobre | 16h00 - 17h00



S'inscrire

Evolution du barème Bâtiment 2027

APPLICABLE AU 1^{ER} JANVIER 2027

Découvrez les nouveaux tarifs dans le document dédié :

Liste des produits et
tarifs 2027

NOUVEAUTÉ : pensez à modifier le 11^e chiffre du code de vos produits en bois ou dérivés de bois à plus de 90% pour bénéficier du **bonus pour la gestion durable**.

À noter également : certains produits en panneaux de process en gestion durable ou en PVC à plus de 90% peuvent également bénéficier d'une **réduction de 10% sur l'eco-participation**. Pour cela, il suffit de modifier le 11^e chiffre de votre code produit.

Participez à notre webinar dédié :

Présentation évolutions du barème applicable au
1er janvier 2027 pour le Bâtiment catégorie 2

- Vendredi 16 octobre | 8h45 - 9h30
- Mardi 27 octobre | 13h45 - 14h30



S'inscrire

PRO+ : Pour les adhérents qui veulent passer de l'obligation à l'action circulaire

L'ÉCO-PARTICIPATION ECOMAISON INCLUT L'ACCÈS À DES OUTILS, DES DISPOSITIFS ET DES EXPERTS POUR :

- Vous accompagner pour l'identification des périmètres et la codification de vos produits
- Développer la seconde main
- Accélérer vos projets d'éco-conception
- Accéder à des matières recyclées
- **Mettre en place la filière Emballages Pros**
- et bien d'autres encore...
- **À noter : notification du nouveau barème Ameublement et du barème Bâtiment la semaine prochaine**



POUR VOS EMBALLAGES PROS, LE SERVICE ECOMAISON EN PLUS :

L'ACCOMPAGNEMENT EMBALLAGES PROS EST INCLUS POUR LES ADHÉRENTS ECOMAISON.

EN ADHÉRANT CHEZ CITEO PRO PAR ECOMAISON, NOUS SOMMES À VOS COTÉS POUR IDENTIFIER LES IMPACTS DE CETTE NOUVELLE REP SUR VOTRE ACTIVITÉ ET AINSI MIEUX EN MAÎTRISER LA MISE EN ŒUVRE.



[Adhérer via Ecomaison](#)

Pour en savoir plus

Suivez nos actualités
sur notre site web
et nos réseaux sociaux

Ecomaison.com



Besoin d'aide ?

Découvrez notre [assistant virtuel](#)



Écrivez-nous via
[Notre formulaire de contact](#)

